

Nomenclatures 2008
NAF rév. 2 - CPF rév. 2

Section F

Section F : CONSTRUCTION

Cette section comprend les activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil. Elle comprend les chantiers de construction neuve, les rénovations, les réparations, les extensions et les transformations, le montage de bâtiments préfabriqués ou de structures sur le site ainsi que les constructions de nature temporaire.

La construction générale se définit comme la construction de bâtiments entiers : habitations, bureaux, magasins et autres bâtiments publics, utilitaires, agricoles, etc., ou la construction d'ouvrages de génie civil tels que autoroutes, routes, rues, ponts, tunnels, voies ferroviaires, terrains d'aviation, ports et autres projets maritimes et fluviaux, réseaux d'irrigation, réseaux d'assainissement, installations industrielles, conduites et lignes électriques, installations sportives, etc.

Ces travaux peuvent être réalisés pour compte propre ou pour compte de tiers. Ils peuvent être sous-traités pour partie ou pour la totalité. Une unité assurant la responsabilité de l'exécution d'un projet complet de construction relève de cette section.

La rénovation et la réparation de bâtiments et d'ouvrages de génie civil relèvent aussi de cette section.

Cette section comprend la construction de bâtiments entiers (division 41), la construction d'ouvrages entiers de génie civil (division 42), ainsi que les activités spécialisées de construction, uniquement si elles concernent une partie seulement du processus de construction (division 43).

Si elle correspond à une activité de construction spécifique, la location de matériels de construction avec opérateur relève de la classe correspondant à cette activité.

Cette section comprend également les activités de promotion immobilière pour la construction de bâtiments et d'ouvrages de génie civil dès lors qu'elles réunissent les moyens financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente. Si ces activités ne sont pas réalisées en vue d'une vente ultérieure des projets immobiliers, mais pour leur exploitation (par exemple, location d'espace dans les bâtiments, activités manufacturières dans les usines), l'unité ne relève pas de cette section, mais est classée selon son activité d'exploitation, c'est-à-dire dans les services immobiliers, dans l'industrie manufacturière, etc.

41 CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS

Cette division comprend la construction générale de bâtiments de toute nature. Elle comprend les chantiers de construction neuve, les rénovations, les réparations, les extensions et les transformations, le montage de bâtiments préfabriqués ou de structures sur le site ainsi que la construction de nature temporaire. Elle comprend la construction en entier d'habitations, de bureaux, de magasins et d'autres bâtiments publics, utilitaires, agricoles, etc.

41.1 PROMOTION IMMOBILIÈRE

41.10 Promotion immobilière

Cette activité consiste à réunir les moyens juridiques, financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente, qu'il s'agisse de bâtiments neufs ou de réhabilitation. Elle ne comprend pas les activités d'achat-revente en l'état (cf. 68.10Z).

Cette classe comprend :

- la promotion immobilière de bâtiments résidentiels ou non résidentiels

Cette classe ne comprend pas :

- la construction de bâtiments (cf. 41.20A, 4120B)
- les activités d'architecture et d'ingénierie (cf. 71.1)
- les services de maîtrise d'œuvre liés à des projets immobiliers (cf. 71.1)

41.10A Promotion immobilière de logements

Cette sous-classe comprend :

- la promotion immobilière de bâtiments à usage principal d'habitation
- la promotion immobilière de résidences hôtelières

Section F : CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION

41 BÂTIMENTS ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS

41.0 BÂTIMENTS ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS

41.00 Bâtiments et travaux de construction de bâtiments

41.00.1 Bâtiments résidentiels

41.00.10 Bâtiments résidentiels

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la promotion immobilière à objet locatif (sociétés HLM notamment) (cf. 68.20A)
- l'activité des marchands de biens immobiliers (cf. 68.10Z)

Produits associés : 41.00.10

41.10B Promotion immobilière de bureaux

Cette sous-classe comprend :

- la promotion immobilière de bâtiments destinés à l'usage de bureaux

Produits associés : 41.00.20p

41.10C Promotion immobilière d'autres bâtiments

Cette sous-classe comprend :

- la promotion immobilière de tous types de bâtiments non résidentiels exceptés les bâtiments destinés à l'usage de bureaux :
 - . bâtiments destinés à abriter des activités de production industrielle, par exemple usines, ateliers, usines d'assemblage, etc.
 - . hôpitaux, écoles
 - . hôtels magasins, centres commerciaux, restaurants
 - . bâtiments aéroportuaires
 - . salles de sport
 - . parkings couverts et souterrains
 - . entrepôts
 - . bâtiments religieux

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la promotion immobilière d'infrastructures hors bâtiments (cf. 42)

Produits associés : 41.00.20p

41.10D Supports juridiques de programmes

Cette sous-classe est destinée à isoler dans le répertoire les entités protégeant les acquéreurs en cloisonnant les programmes. Ces entités, fiscalement transparentes, se transforment souvent en copropriétés.

Cette sous-classe comprend :

- les sociétés civiles immobilières de construction créées par les promoteurs pour la réalisation de chacun de leurs programmes

41.2 CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS

Ce groupe comprend la construction en entier de bâtiments résidentiels ou non-résidentiels, réalisée pour compte propre en vue d'une vente ultérieure, ou pour compte de tiers. Les travaux peuvent être sous-traités pour partie ou pour la totalité. Les activités qui ne concernent que des parties spécialisées du processus de construction sont classées en division 43.

41.20 Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels

Cette classe comprend :

- les entreprises générales de construction ou "tous corps d'état" prenant la responsabilité globale de la construction d'un bâtiment

Cette classe comprend aussi :

- la transformation ou la rénovation de structures résidentielles existantes

Cette classe ne comprend pas :

- la construction d'installations industrielles, hors bâtiments (cf. 42.99Z)
- les activités d'architecture et d'ingénierie (cf. 71.1)
- les services de maîtrise d'œuvre (cf. 71.1)

41.00.2 Bâtiments non résidentiels

41.00.20 Bâtiments non résidentiels

CC : - bâtiments utilisés pour des activités d'entreposage et des activités de production et d'assemblage d'établissements industriels

- usines, sites de production et ateliers
- bâtiments utilisés ou principalement occupés pour des activités commerciales ou des travaux destinés au commerce
- bâtiments principalement utilisés pour le commerce de gros et de détail
- immeubles de bureaux, banques, terminaux de transport aérien, ferroviaire ou routier, parcs de stationnement couverts et stations-service
- piscines couvertes et autres installations sportives et stades couverts (patinoires, gymnases, courts de tennis couverts, salles omnisports, capitaineries, salles de boxe, etc.)
- bâtiments abritant des activités de spectacles, tels que cinémas, théâtres, salles de concerts, dancings et boîtes de nuit
- hôtels, motels, auberges, restaurants et bâtiments similaires
- bâtiments éducatifs, tels qu'écoles, universités, bibliothèques, archives et musées
- bâtiments liés à la santé, tels que hôpitaux et sanatoriums
- bâtiments non résidentiels non classés ailleurs, tels qu'édifices religieux et pénitenciers

41.00.3 Travaux de construction relatifs aux bâtiments résidentiels (construction, extension, modification et rénovation)

41.00.30 Travaux de construction relatifs aux bâtiments résidentiels (construction, extension, modification et rénovation)

NC : - construction d'ossatures spéciales en béton ou en métal pour immeubles (43.99.40, 43.99.50)

41.00.4 Travaux de construction relatifs aux bâtiments non résidentiels (construction, extension, modification et rénovation)

41.00.40 Travaux de construction relatifs aux bâtiments non résidentiels (construction, extension, modification et rénovation)

CC : - travaux de construction d'entrepôts et de bâtiments industriels (pour l'industrie manufacturière, par exemple), de bâtiments industriels légers et de bâtiments agricoles

- travaux de construction de bâtiments à usage commercial ou administratif, tels que les immeubles de bureaux, banques, centres de conférences, galeries marchandes, parcs de stationnement couverts, stations-service et terminaux de transport aérien, ferroviaire et routier
- travaux de construction de bâtiments abritant des activités de spectacles, tels que les cinémas, théâtres, salles de concerts, dancings et boîtes de nuit
- travaux de construction d'hôtels, motels, auberges, restaurants et bâtiments similaires
- travaux de construction de bâtiments éducatifs, tels que les écoles, universités, bibliothèques, archives et musées
- travaux de construction de bâtiments liés à la santé, tels que les hôpitaux et sanatoriums
- travaux de construction d'installations sportives et récréatives couvertes (patinoires, gymnases, courts de tennis couverts, salles omnisports, capitaineries, salles de boxe, etc.)
- travaux de construction de bâtiments non résidentiels non classés ailleurs, tels que les édifices religieux et pénitenciers

NC : - travaux de construction d'ouvrages - autres que les bâtiments - destinés aux secteurs minier et manufacturier (42.99.21)

41.20A Construction de maisons individuelles

Cette sous-classe comprend :

- les entreprises générales de construction ou "tous corps d'état" prenant la responsabilité globale de la construction d'une maison, notamment la construction de maisons individuelles dans le cadre d'un contrat de construction de maison individuelle
- l'assemblage et la construction de maisons préfabriquées

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la promotion immobilière de logements (cf. 41.10A)
- les activités d'architecture et d'ingénierie (cf. 71.1)
- les services de maîtrise d'œuvre (cf. 71.1)

Produits associés : 41.00.30p

41.20B Construction d'autres bâtiments

Cette sous-classe comprend :

- les entreprises générales de construction ou "tous corps d'état" prenant la responsabilité globale de la construction d'un bâtiment autre qu'une maison individuelle
- la construction d'immeubles à appartements, y compris tours d'habitations
- la construction de bâtiments non résidentiels de tous types :
 - . bâtiments destinés à abriter des activités de production industrielle, par exemple usines, ateliers, usines d'assemblage, etc.
 - . hôpitaux, écoles, bureaux
 - . hôtels, magasins, centres commerciaux, restaurants
 - . bâtiments aéroportuaires
 - . salles de sport couvertes
 - . parkings couverts et souterrains
 - . entrepôts
 - . bâtiments religieux
- l'assemblage et la construction d'ouvrages préfabriqués sur les chantiers

Cette sous-classe comprend aussi :

- la construction de piscines couvertes
- la construction de sols sportifs pour installations sportives couvertes
- le remaniement ou la rénovation de structures existantes

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la mise en place du mobilier urbain, tel que cabines téléphoniques, toilettes publiques (sanisettes), abribus, etc. (cf. 43.99D)
- la mise en place de mobilier pour aire de jeux (cf. 43.99D)
- la fabrication du mobilier urbain (cf. section C selon le type)
- la réparation du mobilier urbain (cf. 33.1)
- le nettoyage du mobilier urbain (cf. 81.29.B)
- les services de maîtrise d'œuvre (cf. 71.1)
- la promotion immobilière de logements collectifs (cf. 41.10A), de bureaux (cf. 41.10B) et d'autres bâtiments (cf. 41.10C)

Produits associés : 41.00.30p, 41.00.40

Cette division comprend la construction générale d'ouvrages de génie civil. Elle couvre les chantiers de construction neuve, les rénovations, les réparations, les extensions et les transformations, le montage de structures préfabriquées sur le site ainsi que les constructions de nature temporaire. Elle comprend la construction d'ouvrages lourds tels que autoroutes, routes, ponts, tunnels, voies ferroviaires, champs d'aviation, ports et autres projets maritimes et fluviaux, systèmes d'irrigation, systèmes d'assainissement, installations industrielles, conduites et lignes électriques, installations sportives extérieures, etc. Ces travaux peuvent être réalisés pour compte propre ou pour le compte de tiers. Ils peuvent être sous-traités pour partie ou pour la totalité.

42.1 CONSTRUCTION DE ROUTES ET DE VOIES FERRÉES

42.11 Construction de routes et autoroutes

42.11Z Construction de routes et autoroutes

Cette sous-classe comprend :

- la construction d'autoroutes, de routes, de chaussées et d'autres voies pour véhicules et piétons
- les travaux de revêtement de chaussées, ponts ou tunnels :
 - . asphaltage des chaussées
 - . marquage à la peinture des chaussées et autres travaux de marquage
 - . installation de barrières de sécurité, de panneaux de circulation, etc.
- la construction de pistes d'atterrissage
- la construction de pistes cyclables

Cette sous-classe comprend aussi :

- la pose de glissières de sécurité et des panneaux de signalisation routière
- le marquage au sol des chaussées et des parcs de stationnement

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les travaux de terrassement préalables pour la construction de routes (cf. 43.12B)
- l'installation d'appareils d'éclairage de rue et de signaux électriques (cf. 43.21B)
- les activités d'architecture et d'ingénierie (cf. 71.1)
- les services de maîtrise d'œuvre (cf. 71.1)

Produits associés : 42.11.10, 42.11.20

42.12 Construction de voies ferrées de surface et souterraines

42.12Z Construction de voies ferrées de surface et souterraines

Cette sous-classe comprend :

- la construction de voies ferrées de surface et souterraines :
 - . pose du ballast et des rails
 - . montage des appareils de voie (aiguillages, croisements, signalisation)
 - . installation des systèmes de commande et de sécurité
 - . remise en état ou la réparation des voies ferrées

42 OUVRAGES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION RELATIFS AU GÉNIE CIVIL

CC : - développement de projets de génie civil.

NC : - *promotion immobilière (41.00)*

42.1 ROUTES ET VOIES FERRÉES ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION RELATIFS AUX ROUTES ET VOIES FERRÉES

42.11 Routes et autoroutes ; travaux de construction relatifs aux routes et autoroutes

42.11.1 Autoroutes, routes, rues, autres chemins pour véhicules et piétons et pistes d'aviation

42.11.10 Autoroutes, routes, rues, autres chemins pour véhicules et piétons et pistes d'aviation

CC : - autoroutes, rues, chaussées et autres voies pour véhicules et piétons

- glissières de sécurité, zones de stationnement revêtues, voies d'accès, passages inférieurs et supérieurs pour véhicules et piétons, pistes cyclables

- pistes d'aviation, y compris voies de dégagement et structures aéroportuaires annexes autres que bâtiments

NC : - *autoroutes aériennes (42.13.10)*

- *tunnels autoroutiers (42.13.10)*

42.11.2 Travaux de construction relatifs aux autoroutes, routes, rues, autres chemins pour véhicules et piétons et pistes d'aviation

42.11.20 Travaux de construction relatifs aux autoroutes, routes, rues, autres chemins pour véhicules et piétons et pistes d'aviation

CC : - travaux de construction de corps de chaussées pour autoroutes, routes, rues, autres voies de communication pour véhicules ou piétons et pour parcs de stationnement à ciel ouvert

- travaux de réalisation ou remise en état de revêtements de chaussées et de parcs de stationnement en liants hydrocarbonés (enrobés), béton, etc.

- travaux de construction de trottoirs, de ralentisseurs, de pistes cyclables, etc.

- travaux d'installation de glissières de sécurité, de murets de séparation, de panneaux de signalisation, etc.

- travaux de création, entretien et balisage de chemins et sentiers

- travaux d'entretien et de remise en état de routes

- travaux de construction de pistes d'aviation, y compris les voies de dégagement et parkings pour avions

- travaux de marquage des chaussées, parcs de stationnement et revêtements similaires

NC : - *travaux de construction d'autoroutes aériennes, de tunnels et de ponts (42.13.20)*

- *travaux routiers liés à la construction de réseaux urbains ou locaux (eau, égouts, gaz, électricité, téléphone, etc.) (42.21, 42.22)*

- *travaux de construction de lignes électriques pour voies ferrées (42.22.21)*

42.12 Voies ferrées de surface et souterraines ; travaux de construction relatifs aux voies ferrées de surface et souterraines

42.12.1 Voies ferrées de surface et souterraines

42.12.10 Voies ferrées de surface et souterraines

CC : - plates-formes de chemin de fer pour les lignes longue distance et interurbaines, les tramways et les systèmes de transport public urbain souterrains ou aériens

- structures d'électrification des voies ferrées

NC : - *tunnels destinés au transport ferroviaire souterrain (42.13.10)*

Cette sous-classe comprend aussi :

- la construction de funiculaires et de téléphériques
- la réalisation de travaux souterrains de tous types, y compris les opérations annexes de consolidation des sols et de soutènement

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les travaux de terrassement préalables pour la construction de voies ferrées (cf. 43.12B)
- l'installation d'appareils d'éclairage et de signaux électriques (cf. 43.21B)
- les activités d'architecture et d'ingénierie (cf. 71.1)
- les services de maîtrise d'œuvre (cf. 71.1)
- le creusement de tunnels ferroviaires (cf. 42.13B)
- la construction de lignes d'alimentation pour voies ferrées, y compris caténares (cf. 42.22Z)

Produits associés : 42.12.10, 42.12.20

42.13 Construction de ponts et tunnels

42.13A Construction d'ouvrages d'art

Cette sous-classe comprend :

- la construction de ponts routiers, y compris ceux destinés à supporter des routes surélevées, de ponts ferroviaires et autres

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'installation d'appareils d'éclairage et de signaux électriques (cf. 43.21B)
- les activités d'architecture et d'ingénierie (cf. 71.1)
- les services de maîtrise d'œuvre (cf. 71.1)

Produits associés : 42.13.10p, 42.13.20p

42.13B Construction et entretien de tunnels

Cette sous-classe comprend :

- la construction de tunnels routiers, ferroviaires et autres

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'installation d'appareils d'éclairage et de signaux électriques (cf. 43.21B)
- les activités d'architecture et d'ingénierie (cf. 71.1)
- les services de maîtrise d'œuvre (cf. 71.1)

Produits associés : 42.13.10p, 42.13.20p

42.2 CONSTRUCTION DE RÉSEAUX ET DE LIGNES

42.21 Construction de réseaux pour fluides

42.21Z Construction de réseaux pour fluides

Cette sous-classe comprend la construction de lignes de distribution pour le transport de fluides et des bâtiments et structures faisant partie intégrante de ces systèmes.

Cette sous-classe comprend :

- la construction d'ouvrages de génie civil pour :
 - . conduites couvrant de longues distances et urbaines
 - . conduites et canalisations d'eau
 - . systèmes d'irrigation (canaux)
 - . réservoirs
- la construction de :
 - . réseaux d'assainissement, y compris leur réparation
 - . stations d'épuration
 - . stations de pompage

Cette sous-classe comprend aussi :

- le forage de puits d'eau
- l'installation de fosses septiques

42.12.2 Travaux de construction relatifs aux voies ferrées de surface et souterraines

42.12.20 Travaux de construction relatifs aux voies ferrées de surface et souterraines

CC : - travaux de construction de voies ferrées, y compris souterraines :

- . pose du ballast et des rails
- . montage des appareils de voie
- . installation de systèmes de commande et de sécurité pour voies ferrées
- travaux de construction de funiculaires et de téléphériques
- travaux de remise en état ou de réparation des voies ferrées

NC : - *travaux de construction de tunnels destinés aux voies ferrées souterraines (42.13.20)*

42.13 Ponts et tunnels ; travaux de construction relatifs aux ponts et tunnels

42.13.1 Ponts et tunnels

42.13.10 Ponts et tunnels

CC : - ponts et les viaducs, en métal, béton ou autres matériaux, destinés à tous les types de transport terrestre et aux piétons

- autoroutes aériennes
- tunnels

CA : - tunnels destinés au transport ferroviaire souterrain

NC : - *passages inférieurs pour véhicules et piétons (42.11.10)*

- *constructions minières (42.99.11)*

42.13.2 Travaux de construction relatifs aux ponts et tunnels

42.13.20 Travaux de construction relatifs aux ponts et tunnels

NC : - *travaux de construction d'autoroutes, de routes, de voies ferrées et de pistes d'aviation (42.11, 42.12)*

- *travaux de génie hydraulique (42.91)*

- *travaux de montage d'ouvrages à charpente métallique (43.99.50)*

- *fonçage de puits (43.99.90)*

42.2 OUVRAGES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION RELATIFS AUX RÉSEAUX

42.21 Ouvrages et travaux de construction relatifs aux réseaux pour fluides

42.21.1 Ouvrages de réseaux pour fluides

42.21.11 Réseaux longue distance pour fluides

CC : - oléoducs et gazoducs terrestres et sous-marins

- conduites terrestres et sous-marines pour le transport à grande distance d'eau et d'autres produits

NC : - *systèmes urbains de distribution de gaz et d'eau par réseau (42.21.12)*

42.21.12 Réseaux locaux pour fluides

CC : - réseaux locaux d'eau, eaux usées et autres fluides

42.21.13 Systèmes d'irrigation (canaux) ; conduites principales et d'alimentation pour l'eau ; stations de traitement d'eau, stations d'épuration des eaux usées et stations de pompage

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services de maîtrise d'œuvre sur ouvrages de génie civil (cf. 71.1)
- l'installation de systèmes d'arrosage automatique des pelouses (cf. 43.22A)

Produits associés : 42.21.11, 42.21.12, 42.21.13, 42.21.21, 42.21.22, 42.21.23, 42.21.24

42.22 Construction de réseaux électriques et de télécommunications

42.22Z Construction de réseaux électriques et de télécommunications

Cette sous-classe comprend la construction de lignes de distribution pour l'électricité et les télécommunications et des bâtiments et structures faisant partie intégrante de ces systèmes, y compris les centrales électriques de tous types.

Cette sous-classe comprend :

- la construction de lignes de transport d'énergie électrique à longue distance et urbaines, aériennes ou souterraines
- la construction de lignes de communication à longue distance et urbaines, aériennes ou souterraines
- la construction de lignes d'alimentation pour voies ferrées, yc caténaires
- la construction de centrales électriques de tous types (nucléaires, thermiques classiques, hydrauliques, etc.)

Cette sous-classe comprend aussi :

- la pose de câbles sous-marins

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services de maîtrise d'œuvre sur ouvrages de génie civil (cf. 71.1)
- les travaux d'installation électrique dans le bâtiment (cf.43.21A)
- l'installation d'appareils d'éclairage de rue et de signaux électriques (cf. 43.21B)

Produits associés : 42.22.11, 42.22.12, 42.22.13, 42.22.21, 42.22.22, 42.22.23

42.21.2 Travaux de construction relatifs aux réseaux pour fluides

NC : - travaux d'excavation (43.12.12)

42.21.21 Travaux de construction relatifs aux réseaux longue distance

CC : - travaux de construction de conduites terrestres, souterraines ou sous-marines pour le transport à long distance de :

- . pétrole et gaz
- . eau, eaux usées ou pluviales
- . autres fluides

42.21.22 Travaux de construction relatifs aux réseaux locaux, y compris services auxiliaires

CC : - travaux de construction de réseaux locaux, y compris services auxiliaires, pour :

- . eau ou eaux usées
- . eau chaude
- . gaz et vapeur
- . autres fluides

42.21.23 Travaux de construction relatifs aux systèmes d'irrigation (canaux), conduites principales et d'alimentation pour l'eau, stations de traitement d'eau, stations d'épuration des eaux usées et stations de pompage

NC : - travaux de construction de canalisations d'eau (42.21.21 pour les réseaux à grande distance, 42.21.22 pour les réseaux locaux)

42.21.24 Forage de puits à eau et travaux d'installation de fosses septiques

CC : - travaux spécialisés comprenant le forage ou le creusement de puits d'eau

- travaux d'installation de pompes pour puits d'eau et de systèmes de tuyauterie pour puits
- travaux d'installation de fosses septiques

42.22 Ouvrages et travaux de construction relatifs aux réseaux d'électricité et de télécommunications

42.22.1 Ouvrages de réseaux d'électricité et de télécommunications

42.22.11 Réseaux longue distance d'électricité et de communications

CC : - lignes de transport d'énergie électrique haute tension longue distance (câbles)

- lignes de transmission de télécommunications terrestres ou sous-marines longue distance

42.22.12 Réseaux locaux d'électricité et de communications

CC : - réseaux locaux d'électricité

- réseaux de transmission de télécommunications (câbles)
- ouvrages auxiliaires, tels que les pylônes, y compris les antennes, postes et sous-stations de transformation pour réseaux locaux

42.22.13 Centrales électriques

CC : - installations et équipements électriques lourds, y compris installations et équipements pour centrales nucléaires

42.22.2 Travaux de construction relatifs aux réseaux d'électricité et de télécommunications

42.22.21 Travaux de construction relatifs aux réseaux longue distance d'électricité et de communications

CC : - travaux de construction et de réparation de lignes électriques aériennes à grande distance, y compris pour voies ferrées

- travaux de construction et de réparation de lignes électriques sous-marines ou enterrées à grande distance
- travaux de construction et de réparation de lignes aériennes de télécommunication à grande distance
- travaux de construction et de réparation de lignes de télécommunication sous-marines ou enterrées à grande distance

NC : - les travaux de construction de réseaux locaux (42.22.22)

- les travaux d'excavation (43.12.12)

42.9 CONSTRUCTION D'AUTRES OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL

42.91 Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux

42.91Z Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux

Cette sous-classe comprend :

- la construction de :
 - . voies navigables, ports, ouvrages fluviaux, ports de plaisance (marinas), écluses, etc.
 - . barrages et digues
 - . plateformes off-shores
- le dragage des voies navigables
- la réalisation de tous travaux dans l'eau : édification de batardeaux, construction de piles de ponts, etc.

Cette sous-classe comprend aussi :

- le curage des fossés, l'aménagement des berges et le faucardage
- les travaux sous-marins (par scaphandriers, plongeurs ou autres techniques) ainsi que divers travaux de génie hydraulique

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services de maîtrise d'œuvre sur ouvrages de génie civil (cf. 71.1)
- la construction de systèmes d'irrigation (canaux) (cf. 42.21Z)
- la pose de câbles sous-marins (cf. 42.22Z)

Produits associés : 42.91.10, 42.91.20

42.99 Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.

42.99Z Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.

Cette sous-classe comprend :

- la construction d'installations industrielles (à l'exception des bâtiments) telles que :
 - . raffineries
 - . usines chimiques
- les travaux de construction (autres que de bâtiments) tels que :
 - . installations sportives extérieures

42.22.22 Travaux de construction relatifs aux réseaux locaux d'électricité et de communications

CC : - travaux de construction et de réparation de réseaux électriques locaux aériens et enterrés, y compris travaux auxiliaires tels que travaux de construction de postes et sous-stations de transformation pour réseaux locaux

- travaux de construction et de réparation de réseaux de télécommunication locaux, aériens et enterrés, y compris travaux auxiliaires tels que travaux de construction de pylônes

- travaux de construction d'antennes et de postes de transformation pour réseaux locaux

NC : - *travaux de construction de réseaux et de lignes à grande distance (42.22.21)*

- *travaux d'excavation (43.12.12)*

- *installation de réseaux de télévision câblée dans un bâtiment (43.21.10)*

42.22.23 Travaux de construction relatifs aux centrales électriques

CC : - travaux de construction de centrales électriques de tous types

42.9 OUVRAGES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION RELATIFS À D'AUTRES PROJETS DE GÉNIE CIVIL

42.91 Ouvrages et travaux de construction relatifs aux projets liés à l'eau

42.91.1 Ouvrages côtiers et portuaires, barrages, écluses et autres structures hydromécaniques

42.91.10 Ouvrages côtiers et portuaires, barrages, écluses et autres structures hydromécaniques

CC : - fonds de port et chenaux, brise-lames, jetées, môles et structures similaires ; ouvrages fluviaux et canaux destinés au transport par voies navigables

- barrages et structures similaires de retenue d'eau ; digues pour zones côtières et autres

42.91.2 Travaux de construction d'ouvrages côtiers et portuaires, barrages, écluses et autres structures hydromécaniques

42.91.20 Travaux de construction d'ouvrages côtiers et portuaires, barrages, écluses et autres structures hydromécaniques

CC : - travaux de construction de ports et d'ouvrages fluviaux, de ports de plaisance (marinas), de quais, de jetées, de môles, de docks et d'installations portuaires similaires, y compris leur réparation

- travaux de construction de barrages et de digues, y compris leur réparation

- travaux de construction et de réparation d'écluses, d'ouvrages de crues, d'ascenseurs pour bateaux, de cales de radoub, de cales de construction, de barrages et d'autres ouvrages hydromécaniques

- travaux de dragage, d'enlèvement de roches et de vase et les autres travaux de construction réalisés dans l'eau

- travaux sous-marins (par scaphandriers, plongeurs ou autres techniques) ainsi que divers travaux de génie hydraulique

- travaux de construction et de réparation d'autres ouvrages maritimes et fluviaux et la réparation de tous les ouvrages susmentionnés

NC : - *pose de câbles sous-marins (42.22.21)*

- *travaux de construction de centrales électriques (42.22.23)*

- *travaux de battage de pieux (43.99.30)*

42.99 Ouvrages et travaux de construction relatifs aux autres projets de génie civil n.c.a.

Cette sous-classe comprend aussi :

- la construction de sols sportifs pour installations sportives de plein air
- la construction de terrains de jeux (grand jeu, petit jeu, tennis, golf, etc.) et d'aires de loisirs
- le lotissement de terrains, avec viabilisation (par exemple par l'ajout de routes, d'infrastructures de réseaux, etc.)
- l'aménagement de parcelles de cimetières
- l'aménagement de zones rurales et le remembrement
- la promotion immobilière de :
 - . zones d'activités et marchés d'intérêt national, régional ou local
 - . équipements locaux (aménagement de bassins fluviaux, de ports de plaisance, d'autoroutes, de stations de sports d'hivers, ou balnéaires, etc.)
- l'aménagement ou la rénovation de zones urbaines par voie de promotion

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la construction de piscines extérieures (cf. 43.99D)
- l'installation de machines et d'équipements industriels (cf. 33.20)
- le lotissement de terrains, sans viabilisation (cf. 68.10Z)
- les services de maîtrise d'œuvre sur ouvrages de génie civil (cf. 71.1)

Produits associés : 42.99.11, 42.99.12, 42.99.19, 42.99.21, 42.99.22, 42.99.29

42.99.1 Autres ouvrages de génie civil

42.99.11 Ouvrages miniers et industriels

CC : - installations minières et connexes, telles que :

- . stations de chargement et de déchargement
- . puits et tours d'extraction
- . tunnels et galeries liés aux opérations minières
- installations de production de produits chimiques de base, de composés, de produits pharmaceutiques et d'autres produits chimiques
- autres installations, telles que hauts fourneaux et fours à coke
- installations de production spécialisées, non classées ailleurs, telles que fonderies de fonte

NC : - *bâtiments industriels non spécialisés dans la fabrication de produits particuliers (41.00.20)*

42.99.12 Installations sportives ou récréatives

CC : - terrains de sports habituellement pratiqués en plein air, comme le football, le base-ball, le rugby, l'athlétisme, les courses automobiles, cyclistes et hippiques

- installations récréatives, telles que terrains de golf, installations de plage, refuges de montagne, parcs et parcs de loisirs

NC : - *installations sportives couvertes et structures d'hébergement pour les spectateurs (41.00.20)*

42.99.19 Autres ouvrages de génie civil n.c.a.

CC : - terrains lotis (parcelles), y compris le raccordement aux voies d'accès, aux réseaux de communication et/ou toute amélioration foncière préalable similaire

- autres ouvrages de génie civil n.c.a.

42.99.2 Travaux de construction relatifs aux autres ouvrages de génie civil

42.99.21 Travaux de construction relatifs aux ouvrages miniers et industriels

CC : - travaux de construction et de réparation d'ouvrages miniers, tels que les stations de chargement et de déchargement, puits d'extraction, fonderies de fonte, hauts fourneaux et fours à coke

- travaux de construction et de réparation d'installations chimiques et connexes
- travaux de construction et de réparation d'autres installations manufacturières

NC : - *travaux de construction d'entrepôts et de bâtiments industriels (41.00.40)*

42.99.22 Travaux de construction relatifs aux stades et installations sportives de plein air

CC : - travaux de construction de structures et de sols pour les stades et autres terrains utilisés pour les sports habituellement pratiqués en plein air, comme le football, le base-ball, le rugby, l'athlétisme, les courses automobiles, cyclistes et hippiques

- travaux de construction d'installations récréatives, telles que les terrains de golf, installations de plage, refuges de montagne, parcs et parcs de loisirs

NC : - *la préparation des sites et les terrassements préalables (43.12.1)*

42.99.29 Travaux de construction relatifs aux ouvrages de génie civil n.c.a.

CC : - lotissement et amélioration de terrains (parcelles), y compris préparation du raccordement aux voies d'accès, aux réseaux de communication et/ou toute amélioration foncière préalable similaire

- travaux de construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.

43 TRAVAUX DE CONSTRUCTION SPÉCIALISÉS

Cette division comprend les activités de construction spécialisées (travaux spéciaux), c'est-à-dire la construction de parties de bâtiments et d'ouvrages de génie civil ou la préparation à cette fin. Il s'agit habituellement d'activités spécialisées concernant un aspect commun à différentes structures, requérant un savoir-faire ou un équipement particulier, tels que le battage de pieux, la réalisation de fondations, le gros œuvre, le bétonnage, la maçonnerie, le pavage, le montage d'échafaudage, la toiture, etc. Le montage de structures d'acier est inclus. Les travaux de construction spécialisés sont généralement sous-traités mais, en particulier dans le cas de travaux de réparation, ils sont aussi réalisés directement pour le propriétaire de l'ouvrage.

Les travaux d'achèvement et de finition sont également couverts.

Cette division comprend l'installation de toutes sortes de commodités qui rendent la construction fonctionnelle. Ces activités sont généralement accomplies sur le site de la construction, bien que des parties du travail puissent être réalisées dans un atelier spécialisé. Sont comprises des activités telles que la plomberie, l'installation de systèmes de chauffage et de conditionnement d'air, d'antennes, de systèmes d'alarme et autres travaux électriques, de systèmes d'extinction automatique d'incendie, d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques, etc. Les travaux d'isolation (eau, chaleur, son), de tôlerie, de réfrigération commerciale, l'installation de systèmes d'éclairage et de signalisation pour les routes, voies de chemin de fer, aéroports, ports, etc. sont également inclus. Les activités de réparation et d'entretien similaires aux activités décrites ci-dessus sont comprises.

Les activités d'achèvement de bâtiments englobent des activités qui contribuent à l'achèvement ou à la finition d'une construction telles que vitrerie, plâtrerie, peinture, carrelage ou revêtement du sol et des murs avec d'autres matériaux tels que parquets, moquettes, papier peint, etc., ponçage du sol, menuiserie de finition, travaux acoustiques, nettoyage de l'extérieur, etc. Les activités de réparation similaires aux activités décrites ci-dessus sont également comprises.

La location d'équipements avec opérateur relève de la classe correspondant à l'activité de construction spécifique effectuée avec ces équipements.

43.1 DÉMOLITION ET PRÉPARATION DES SITES

Ce groupe comprend les activités de préparation d'un site pour des activités ultérieures de construction, y compris la destruction des structures existantes.

43.11 Travaux de démolition

43.11Z *Travaux de démolition*

Cette sous-classe comprend :

- la démolition d'immeubles et d'autres constructions
- les travaux de démolition d'ouvrages de génie civil y compris les chaussées

Produits associés : 43.11.10

43.12 Travaux de préparation des sites

Cette classe comprend les travaux de terrassement : creusement, comblement, nivellement de chantiers de construction, ouverture de tranchées, dérochement, destruction à l'explosif, etc.

43.12A *Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires*

Cette sous-classe comprend :

- débroussaillage, remblayage
- le déblayage des chantiers
- les travaux de dérochement, destruction à l'explosif, etc.
- les travaux courants de creusement de tranchées
- l'exécution des forages horizontaux pour le passage des câbles et des canalisations (VRD, canalisations urbaines, etc.)
- les travaux courants de terrassement : creusement, comblement, nivellement de chantiers de construction

Cette sous-classe comprend aussi :

- le drainage des chantiers de construction
- le drainage des terrains agricoles et sylvicoles

Produits associés : 43.12.11, 43.12.12p

43.1 TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE PRÉPARATION DE SITES

43.11 Travaux de démolition

43.11.1 Travaux de démolition

43.11.10 Travaux de démolition

CC : - travaux de démolition d'immeubles et d'autres constructions
- travaux de démolition de chaussées

43.12 Travaux de préparation de sites

43.12.1 Travaux de préparation de sites

43.12.11 Travaux de préparation de sites ; travaux de déblaiement

CC : - travaux de préparation de terres agricoles
- travaux de préparation de sites, y compris le déroctage et le travail aux explosifs
- travaux de préparation de sites pour l'exploitation minière : enlèvement des déblais et autres travaux d'aménagement et de préparation des terrains et des sites miniers, y compris percement de tunnels, à l'exception des sites d'extraction d'hydrocarbures
- dégagement du terrain, le débroussaillage
- stabilisation du sol
- forages horizontaux pour le passage de câbles ou de canalisations
- creusement de tranchées pour le drainage du site
NC : - forages en liaison avec l'extraction d'hydrocarbures (09.10.11)
- forage de puits d'eau (42.21.24)

43.12B Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse

Cette sous-classe comprend :

- les travaux de remodelage des sols
- les travaux de grande masse préalables à la construction de voies de communication : routes et autoroutes, voies ferrées, canaux, etc.
- la préparation de sites pour l'exploitation minière :
 - . enlèvement des déblais et autres travaux d'aménagement et de préparation des terrains et des sites miniers, à l'exception des sites de pétrole ou de gaz

Cette sous-classe comprend aussi :

- le rabattement de nappes et autres techniques de lutte contre l'infiltration d'eau en fondation
- les prestations indépendantes d'artificiers, pour toutes applications

Cette sous-classe ne comprend pas :

- le forage de puits d'extraction de pétrole ou de gaz (cf. 06.10Z et 06.20Z)
- la décontamination des sols (cf. 39.00Z)
- le forage de puits d'eau (cf. 42.21Z)
- le fonçage de puits (cf. 43.99D)

Produits associés : 43.12.12p

43.13 Forages et sondages

43.13Z Forages et sondages

Cette sous-classe comprend :

- les sondages d'essai, les forages d'essai et les carottages pour la construction ainsi que pour les études géophysiques, géologiques et similaires

Cette sous-classe ne comprend pas :

- le forage de puits d'extraction de pétrole ou de gaz (cf. 06.10Z et 06.20Z)
- les services de soutien aux sondages et forages d'essai liés aux activités minières (cf. 09.90Z)
- le forage de puits d'eau (cf. 42.21Z)
- le fonçage de puits (cf. 43.99D)
- la prospection de pétrole et de gaz, les études géophysiques, géologiques et sismiques (cf. 71.12B)

Produits associés : 43.13.10

43.2 TRAVAUX D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE, PLOMBERIE ET AUTRES TRAVAUX D'INSTALLATION

Ce groupe comprend l'installation de toutes sortes de commodités qui rendent la construction fonctionnelle, y compris l'installation de systèmes électriques, les travaux de plomberie (installations d'eau, de gaz et des eaux usées), de systèmes de chauffage et de conditionnement d'air, d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques, etc.

43.21 Installation électrique

Cette classe comprend l'installation de systèmes électriques dans des bâtiments, des ouvrages de génie civil de toute nature et sur la voie publique.

43.12.12 Travaux de terrassement

CC : - creusement de tranchées pour réseaux publics, canalisations urbaines, VRD, etc.

- exécution de fouilles courantes pour constructions diverses
- travaux d'enlèvement de la couche superficielle
- travaux de remodelage des sols
- travaux de terrassement à grande échelle, excavations, talutage, mouvements de terres en remblais ou déblais, préalables à la construction de voies (routières, autoroutières, ferrées, etc.)
- autres travaux de terrassement et d'excavation n.c.a.

43.13 Travaux de forage et de sondage

43.13.1 Travaux de forage et de sondage

43.13.10 Travaux de forage et de sondage

CC : - forages d'essai et carottages pour la construction, les études géophysiques ou géologiques, etc.

NC : - forages en liaison avec l'extraction d'hydrocarbures (09.10.11)

- services de soutien aux sondages et forages d'essai liés aux activités minières (09.90.1)

- forage de puits d'eau (42.21.24)

43.2 TRAVAUX D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE, PLOMBERIE ET AUTRES TRAVAUX D'INSTALLATION

43.21 Travaux d'installation électrique

43.21A Travaux d'installation électrique dans tous locaux

Cette sous-classe comprend :

- l'installation de :
 - . câbles et appareils électriques
 - . câbles de télécommunications
 - . câblage de réseau informatique et de télévision par câble, y compris les fibres optiques
 - . paraboles
 - . systèmes d'éclairage
- le montage des antennes d'immeubles
- l'installation des systèmes d'alimentation de secours (groupes électrogènes)
 - . systèmes d'alarme incendie
 - . systèmes d'alarme contre les effractions
- l'installation de systèmes électriques de paiement pour parking

Cette sous-classe comprend aussi :

- l'installation de capteurs d'énergie solaire électriques asservis aux locaux
- la connexion d'appareils électriques et d'électroménagers, y compris le chauffage par plinthe chauffante

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la surveillance et la surveillance à distance de systèmes de sécurité électroniques tels que des dispositifs d'alarme anti-vol et d'alarme incendie, y compris leur installation et maintenance (cf. 80.20Z)
- les opérations d'installation des matériels de production d'électricité dans les centrales (cf. 42.22Z)
- l'installation des matériels de contrôle ou de régulation industriels (cf. 33.2)
- l'installation des systèmes de commande ou de sécurité pour voies ferrées (cf. 42.12Z)

Produits associés : 43.21.10p

43.21B Travaux d'installation électrique sur la voie publique

Cette sous-classe comprend :

- l'installation d' :
 - . appareils d'éclairage de rue et signaux électriques
 - . éclairage des pistes d'atterrissage

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la construction de lignes de communication et de transport d'énergie électrique (cf. 42.22Z)

Produits associés : 43.21.10p

43.22 Travaux de plomberie et installation de chauffage et de conditionnement d'air

Cette classe comprend des activités telles que la plomberie, l'installation de systèmes de chauffage et de conditionnement d'air, y compris extensions, transformations, entretien et réparations.

43.22A Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux

Cette sous-classe comprend :

- l'installation dans des bâtiments ou d'autres projets de construction des éléments suivants :
 - . réseaux de distribution d'eau et de gaz
 - . plomberie et appareils sanitaires
 - . installations d'extinction automatique d'incendie
- l'installation de réseaux sous pression de lutte contre le feu (y compris robinets d'incendie armés)
- l'installation de systèmes d'arrosage automatique des pelouses
- l'installation de conduits

Cette sous-classe ne comprend pas :

- le traitement de l'eau des piscines collectives avec ou sans entretien des conduites (cf. 37.00Z)

Produits associés : 43.22.11, 43.22.20

43.21.1 Travaux d'installation électrique

43.21.10 Travaux d'installation électrique

CC : - travaux d'installation spécialisés comprenant l'installation, dans les immeubles et autres projets de construction, de réseaux ou raccords électriques de base

- travaux électriques liés à l'installation d'appareils
- travaux d'installation électrique de systèmes d'alimentation de secours
- travaux d'installation de dispositifs d'alarme incendie et d'alarme antivol sur le site de la construction
- travaux d'installation de tous types d'antennes résidentielles, y compris les antennes satellite
- travaux d'installation de réseaux de télévision câblée dans un bâtiment
- travaux d'installation électrique de câbles de télécommunications
- travaux d'installation électrique d'autres équipements électriques, y compris les capteurs d'énergie solaire électriques et les panneaux rayonnants, dans les bâtiments
- travaux d'installation de compteurs d'électricité
- travaux d'installation de systèmes d'éclairage et de signalisation sur les routes, aéroports et ports

NC : - *travaux d'installation de matériels de production électrique dans les centrales (33.20.50)*

- *travaux d'installation de systèmes de commande et de sécurité pour voies ferrées (42.12.20)*

- *travaux d'installation d'équipements de chauffage (43.22.12)*

- *travaux d'installation de systèmes d'extinction automatique des incendies (43.22.11)*

- *travaux d'ignifugation (43.29.11)*

43.22 Travaux de plomberie et d'installation de chauffage et de conditionnement d'air

43.22.1 Travaux d'installation de distribution d'eau, de pose de conduites d'évacuation, d'installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air

43.22.11 Travaux d'installation de distribution d'eau et de pose de conduites d'évacuation

CC : - travaux d'installation de réseaux primaires de distribution d'eau froide et chaude (plomberie), y compris l'installation de systèmes d'extinction automatique des incendies

- travaux d'installation d'appareils sanitaires fixes
- travaux de plomberie s'y rapportant
- travaux d'installation de compteurs d'eau
- travaux d'installation de réseaux sous pression de lutte contre l'incendie (y compris les robinets d'incendie armés)
- travaux de pose de drains

NC : - *travaux d'installation d'appareils de chauffage des locaux, y compris travaux connexes de tuyauterie (43.22.12)*

43.22B Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation

Cette sous-classe comprend :

- l'installation dans des bâtiments ou d'autres projets de construction des éléments suivants :
 - . systèmes de chauffage (à l'électricité, au gaz et au mazout)
 - . chaudières, tours de refroidissement
 - . capteurs d'énergie solaire non électriques
 - . matériel et conduites de ventilation et de climatisation
 - . conduites de distribution de vapeur

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'installation de chauffage électrique par plinthe chauffante (cf. 43.21A)

Produits associés : 43.22.12

43.29 Autres travaux d'installation

Cette classe comprend les autres travaux d'installation que l'électricité, la plomberie, les systèmes de chauffage et de conditionnement d'air ou de machines industrielles dans des bâtiments et des ouvrages de génie civil.

43.29A Travaux d'isolation

Cette sous-classe comprend :

- les travaux d'isolation thermique, acoustique et antivibrations

Produits associés : 43.29.11

43.29B Autres travaux d'installation n.c.a.

Cette sous-classe comprend :

- l'installation dans des bâtiments ou d'autres projets de construction des éléments suivants :
 - . ascenseurs, escaliers mécaniques, monte-charges, y compris réparation et entretien
 - . portes automatiques et tambours
 - . paratonnerres
 - . aspirateurs

Cette sous-classe comprend aussi :

- la réparation des ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants
- l'installation de stores et bannes
- la pose de clôtures et de grillages
- l'installation d'enseignes lumineuses ou non

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'installation d'équipements industriels (cf. 33.20A, 33.20B, 33.20C, 33.20D)

Produits associés : 43.29.12, 43.29.19

43.22.12 Travaux d'installation de chauffage, de ventilation et de climatisation

CC : - travaux d'installation d'équipements de chauffage (électrique, au gaz, au fioul, capteurs d'énergie solaire non électriques). Les travaux connexes de tuyauterie, d'installation de conduits et de tôlerie réalisés dans le cadre de ces travaux sont inclus.

- installation et la maintenance des systèmes de régulation du chauffage central
- raccordement au chauffage urbain
- entretien et la réparation des chaudières d'immeubles et brûleurs domestiques
- travaux d'installation de systèmes de ventilation, de réfrigération ou de climatisation des locaux d'habitation, centres informatiques, bureaux et magasins. Les travaux connexes de tuyauterie, d'installation de conduits et de tôlerie réalisés dans le cadre de ces travaux sont inclus.

NC : - *services d'entretien et de réparation des chaudières industrielles (33.11.1)*

- *travaux d'installation, de réparation et d'entretien des équipements aérauliques et frigorifiques industriels (33.12.18, 33.20.29)*

- *travaux d'installation électrique des capteurs d'énergie solaire électriques et des panneaux rayonnants (43.21.10)*

- *ramonage des cheminées (81.22.13)*

43.22.2 Travaux d'installation de distribution de gaz

43.22.20 Travaux d'installation de distribution de gaz

CC : - travaux d'installation pour la distribution de vracs gazeux divers (par exemple, oxygène dans les hôpitaux) et le branchement d'autres appareils fonctionnant au gaz

NC : - *travaux d'installation d'appareils de chauffage des locaux (43.22.12)*

- *travaux d'installation de systèmes de ventilation et de climatisation (43.22.12)*

43.29 Autres travaux d'installation

43.29.1 Autres travaux d'installation

43.29.11 Travaux d'isolation

CC : - travaux d'isolation thermique comprenant le doublage par des matériaux isolants

- travaux d'isolation thermique des conduites d'eau chaude et d'eau refroidie, des chaudières et des canalisations

- travaux d'isolation phonique

- travaux d'ignifugation

NC : - *travaux acoustiques (43.39.19)*

- *travaux d'étanchéification (43.99.10)*

43.29.12 Travaux d'installation de clôtures et de grilles

CC : - travaux d'installation de clôtures, de grilles, etc. Les clôtures peuvent être constituées de matériaux divers (fil métallique, bois, acier, fibre de verre) et délimiter une multiplicité d'espaces (terrains de sport, aires de jeu, propriétés à usage résidentiel ou bâtiments industriels).

- travaux spécialisés d'installation d'escaliers de secours (métalliques)

43.29.19 Autres travaux d'installation n.c.a.

CC : - travaux spécialisés d'installation d'ascenseurs, d'escaliers mécaniques, de monte-charge et de trottoirs roulants, y compris leur réparation et entretien

- travaux d'installation de portes automatiques et tambours

- travaux d'installation de stores et bannes

- travaux d'installation d'enseignes (lumineuses ou non)

- travaux d'installation de paratonnerres

- travaux d'installation non classés ailleurs, y compris travaux d'installation ne concernant pas la structure du bâtiment

- autres travaux d'installation n.c.a.

43.3 TRAVAUX DE FINITION

43.31 Travaux de plâtrerie

43.31Z *Travaux de plâtrerie*

Cette sous-classe comprend :

- la mise en œuvre dans des bâtiments ou d'autres projets de construction de plâtre, de staff ou de stuc pour enduits intérieurs et extérieurs, y compris les matériaux de lattage associés

Cette sous-classe comprend aussi :

- le montage de cloisons sèches à base de plâtre
- la pose de plaques de plâtre

Produits associés : 43.31.10

43.32 Travaux de menuiserie

43.32A *Travaux de menuiserie bois et PVC*

Cette sous-classe comprend :

- le montage de menuiseries extérieures en bois ou en matières plastiques
- le montage de menuiseries intérieures en bois ou en matières plastiques, la réalisation de placards, etc.
- le montage de fermetures de bâtiment en bois ou en matières plastiques : volets, portes de garage, etc.
- le montage de portails en bois ou en matières plastiques
- la mise en place de cuisines intégrées ou par éléments, de placards, d'escaliers d'intérieur en bois ou en matières plastiques

Cette sous-classe comprend aussi :

- le montage de cloisons sèches en bois ou en matières plastiques
- le montage de serres, de vérandas pour particuliers
- l'aménagement de combles

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'installation de portes automatiques et de tambours (cf. 43.29B)
- la fabrication de charpentes et d'autres menuiseries (cf. 16.23Z)

Produits associés : 43.32.10p

43.32B *Travaux de menuiserie métallique et serrurerie*

Cette sous-classe comprend :

- le blindage de portes extérieures et l'installation de portes blindées
- le montage de portes coupe-feux
- le montage de faux-plafonds sur structures métalliques, de cloisons mobiles, etc.
- le montage des fermetures de bâtiments métalliques : persiennes, volets, portes de garages, etc.
- l'installation d'escaliers d'intérieur métalliques

Cette sous-classe comprend aussi :

- le montage de serres, de vérandas pour particuliers

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'installation de portes automatiques et de tambours (cf. 43.29B)
- la pose de ferronnerie décorative (cf. 43.39Z)
- la fabrication d'éléments en métal pour la construction (cf. 25.1)

Produits associés : 43.32.10p

43.32C *Agencement de lieux de vente*

Cette sous-classe comprend :

- les travaux d'agencement de magasins et d'installations commerciales diverses

Cette sous-classe comprend aussi :

- le montage de stands

43.3 TRAVAUX DE FINITION

43.31 Travaux de plâtrerie

43.31.1 Travaux de plâtrerie

43.31.10 Travaux de plâtrerie

CC : - travaux de mise en œuvre de plâtre ou de stuc pour enduits intérieurs et extérieurs ainsi que de matériaux de lattage

- travaux de maçonnerie sèche comprenant la pose de cloisons généralement réalisées en plâtre

NC : - *travaux d'isolation phonique (43.29.11)*

43.32 Travaux de menuiserie

43.32.1 Travaux de menuiserie

43.32.10 Travaux de menuiserie

CC : - travaux d'installation de portes (à l'exception des portes automatiques et tambours), de fenêtres, d'huissières, de volets, de persiennes, de portes de garages, etc., en tous matériaux

- travaux de blindage de portes extérieures et d'installation de portes blindées

- travaux d'installation de portes coupe-feu

- travaux d'installation d'escaliers intérieurs, de réalisation de placards, d'installation de cuisines par éléments et sur mesure

- travaux de pose de frisette, de lambris, etc.

- travaux de montage de cloisons mobiles et faux plafonds sur structures métalliques

- travaux d'installation de vérandas et de salons d'hiver pour particuliers

NC : - *travaux d'installation de clôtures et de grilles (43.29.12)*

- *travaux d'installation de portes automatiques et tambours (43.29.19)*

- *travaux de ferronnerie d'art (43.39.11)*

- *assemblage de meubles indépendants (95.24.10)*

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'installation de portes automatiques et de tambours (cf. 43.29B)

Produits associés : 43.32.10p

43.33 Travaux de revêtement des sols et des murs

43.33Z Travaux de revêtement des sols et des murs

Cette sous-classe comprend :

- la pose dans des bâtiments ou d'autres projets de construction des éléments suivants :
 - . revêtements muraux ou carrelages en céramique, en béton ou en pierre de taille ; installation de poêles en céramique
 - . parquets et autres revêtements de sols en bois, revêtements muraux en bois
 - . moquettes et revêtements de sols en linoléum, y compris en caoutchouc ou en matières plastiques
 - . revêtements de sols et de murs en granito, en marbre, en granit ou en ardoise
 - . papiers peints

Cette sous-classe comprend aussi :

- l'installation de faux planchers sur structure métallique pour les installations informatiques

Produits associés : 43.33.10, 43.33.21, 43.33.29

43.34 Travaux de peinture et vitrerie

43.34Z Travaux de peinture et vitrerie

Cette sous-classe comprend :

- la peinture intérieure et extérieure des bâtiments
- les travaux de peinture sur des ouvrages de génie civil
- la pose de vitres, de miroirs, portes en glace, vitrines, etc.

Cette sous-classe comprend aussi :

- l'application de produits antidérapants sur sol

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'installation de fenêtres (cf. 43.32A)
- l'installation de vérandas et de serres (cf. 43.32A, 43.32B)
- le marquage sur les chaussées et les parcs de stationnement (cf. 42.11Z)

Produits associés : 43.34.10, 43.34.20

43.33 Travaux de revêtement des sols et des murs

43.33.1 Travaux de carrelage

43.33.10 Travaux de carrelage

CC : - travaux de pose, sur les parties intérieures ou extérieures des bâtiments ou autres ouvrages, de revêtements muraux ou de carrelages en céramique, en béton ou en pierre de taille
- habillage à caractère décoratif des façades extérieures de bâtiments avec des matériaux en céramique, pierre, brique, etc.

43.33.2 Autres travaux de revêtement intérieur des sols et des murs

43.33.21 Travaux de revêtements en granito, marbre, granit et ardoise

CC : - les travaux de mise en œuvre in situ de granito et les travaux de marbrerie intérieure en marbre, granit ou ardoise

NC : - *travaux de pose de carrelages (43.33.10)*

43.33.29 Autres travaux de revêtement intérieur des sols et des murs n.c.a.

CC : - pose de moquettes, de linoléum et autres revêtements de sol souples Les travaux de finition connexes sont également compris.

- travaux de pose de revêtements de sols et muraux en bois, y compris les parquets en bois. Relèvent également de la présente sous-catégorie les travaux de finition connexes tels que le ponçage, l'encaustiquage, la vitrification, etc.

- travaux de pose de papiers peints et autres revêtements muraux souples

- travaux de décollage de papiers peints

NC : - *travaux de pose de carreaux de dallage en céramique, en béton ou en pierre de taille (43.33.10)*

- *travaux de pose de planchers en béton (à l'exclusion des planchers en dalles de béton) (43.99.40)*

43.34 Travaux de peinture et de vitrerie

43.34.1 Travaux de peinture en bâtiment

43.34.10 Travaux de peinture en bâtiment

CC : - travaux de peinture intérieure des bâtiments (notamment décorative) et travaux similaires (application d'enduits, de vernis, etc.)

- travaux de peinture extérieure des bâtiments (notamment de protection)

- travaux de peinture sur grilles, grillages, fermetures de bâtiments, etc.

- travaux de peinture sur ouvrages divers

- travaux de décapage de peintures

NC : - *travaux de marquage des chaussées, parcs de stationnement et revêtements similaires (42.11.20)*

- *travaux d'étanchéification (43.99.10)*

43.34.2 Travaux de vitrerie

43.34.20 Travaux de vitrerie

CC : - travaux d'installation de miroiterie de bâtiment (portes ou cloisons en glace, vitrines, etc.)

- travaux de finition, tels que travaux de pose de vitres et de vitrages

NC : - *installation de fenêtres préfabriquées (43.32.10)*

43.39 Autres travaux de finition

43.39Z *Autres travaux de finition*

Cette sous-classe comprend :

- le nettoyage de nouveaux bâtiments après leur construction
- les travaux de ferronnerie décorative
- les autres travaux d'achèvement et de finition des bâtiments n.c.a.
- la remise en état des lieux après travaux

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les activités des décorateurs d'intérieur (cf. 74.10Z)
- le nettoyage des parties intérieures de bâtiments et d'autres constructions (cf. 81.21Z)
- le nettoyage des façades à la vapeur ou au sable (cf. 43.99D)
- les activités de nettoyage intérieur et extérieur spécialisé de bâtiments (cf. 81.22Z)

Produits associés : 43.39.11, 43.39.19

43.9 AUTRES TRAVAUX DE CONSTRUCTION SPÉCIALISÉS

43.91 Travaux de couverture

43.91A *Travaux de charpente*

Cette sous-classe comprend :

- le montage de charpentes en bois

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les opérations de traitement chimique à façon des charpentes (cf. 16.10B)
- le montage de charpentes métalliques (cf. 43.99B)

Produits associés : 43.91.11

43.91B *Travaux de couverture par éléments*

Cette sous-classe comprend :

- la couverture des toits
- la mise en place des éléments d'évacuation des eaux de pluie

Cette sous-classe comprend aussi :

- le nettoyage de toitures

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les travaux d'étanchéification des toitures-terrasses (cf. 43.99A)

Produits associés : 43.91.19

43.99 Autres travaux de construction spécialisés n.c.a.

Cette classe ne comprend pas :

- la location de machines et de matériels de construction sans opérateur (cf. 77.32Z)

43.99A *Travaux d'étanchéification*

Cette sous-classe comprend :

- les activités de construction spécialisées qui concernent un aspect commun à différents ouvrages et requièrent des compétences ou du matériel spécialisés :
 - . travaux d'imperméabilisation et d'étanchéité : toitures-terrasses, ouvrages enterrés, façades, piscines
 - . travaux de déshumidification des bâtiments, traitement contre l'humidité

Produits associés : 43.99.10

43.39 Autres travaux de finition

43.39.1 Autres travaux de finition

43.39.11 Travaux de ferronnerie décorative

CC : - travaux d'installation de tôle standard ou personnalisée
- installation d'ouvrages décoratifs en fer ou en acier et d'articles métalliques à usage architectural ou ornemental

- travaux de pose de grilles masquant les radiateurs

NC : - *travaux de pose de couvertures métalliques (43.91.19)*

43.39.19 Autres travaux de finition n.c.a.

CC : - travaux d'acoustique comportant la pose, sur les murs et les plafonds intérieurs, de panneaux et d'autres matériaux acoustiques

- nettoyage de nouveaux bâtiments après leur construction

- autres travaux d'achèvement et de finition de bâtiments n.c.a.

NC : - *travaux d'isolation phonique (43.29.11)*

43.9 AUTRES TRAVAUX DE CONSTRUCTION SPÉCIALISÉS

43.91 Travaux de couverture

43.91.1 Travaux de couverture

43.91.11 Travaux de charpente

CC : - travaux de construction de charpentes de toits

43.91.19 Autres travaux de couverture

CC : - travaux de couverture par éléments en tous matériaux

- travaux de pose de gouttières, de chéneaux et de bardeaux et travaux de couverture métallique

NC : - *travaux de peinture sur toitures (43.34.10)*

43.99 Autres travaux de construction spécialisés n.c.a.

43.99.1 Travaux d'étanchéification

43.99.10 Travaux d'étanchéification

CC : - travaux d'étanchéification des toitures-terrasses

- travaux d'étanchéification extérieure des constructions, y compris les ouvrages enterrés

- travaux d'imperméabilisation

NC : - *travaux d'isolation (43.29.11)*

43.99.2 Travaux d'échafaudage

43.99.20 Travaux d'échafaudage

CC : - travaux de montage et démontage d'échafaudages et de plates-formes de travail, y compris la location d'échafaudages et de plates-formes de travail

NC : - *services de location d'échafaudages sans montage et démontage (77.32.10)*

43.99B Travaux de montage de structures métalliques

Cette sous-classe comprend :

- les activités de construction spécialisées qui concernent un aspect commun à différents ouvrages et requièrent des compétences ou du matériel spécialisés :
 - . montage d'éléments de structures métalliques
 - . cintrage d'ossatures métalliques
 - . montage et démontage d'échafaudages et de plates-formes de travail, à l'exclusion de la location de matériels d'échafaudages et de plates-formes de travail
 - . montage de murs-rideaux

Produits associés : 43.99.20, 43.99.50

43.99C Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment

Cette sous-classe comprend :

- les activités de construction spécialisées qui concernent un aspect commun à différents ouvrages et requièrent des compétences ou du matériel spécialisés :
 - . maçonnerie, pavage
 - . maçonnerie et travaux courants de béton armé
 - . réalisation de clôtures en maçonnerie ou en plaques de béton
 - . montage d'armatures destinées aux coffrages en béton
 - . réalisation de raccordements à la voirie et aux réseaux divers (hors travaux de tranchées)
 - . gros œuvre de bâtiment sans responsabilité globale de la construction

Cette sous-classe comprend aussi :

- le ravalement au mortier

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les entreprises générales de construction ou "tous corps d'état" prenant la responsabilité globale de la construction d'un bâtiment (cf. 41.20A, 41.20B)
- la réalisation de fondations (cf. 43.99D)

Produits associés : 43.99.30, 43.99.40p, 43.99.60

43.99D Autres travaux spécialisés de construction

Cette sous-classe comprend :

- les activités de construction spécialisées qui concernent un aspect commun à différents ouvrages et requièrent des compétences ou du matériel spécialisés :
 - . réalisation de fondations de tous types, y compris battage de pieux
 - . réalisation d'ossatures en béton, demandant du fait de leurs dimensions ou du procédé utilisé une technicité particulière
 - . travaux spéciaux de béton
 - . fonçage de puits
 - . construction de cheminées et de fours industriels, revêtement réfractaire de fours
 - . la construction ou le montage de cheminées décoratives
 - . travaux spécialisés qui, pour des raisons d'accès, nécessitent des aptitudes à l'escalade et l'utilisation d'un matériel particulier, c'est-à-dire travail en hauteur sur des structures élevées
- la réalisation de coupoles ou de voiles minces en béton
- les travaux sous-marins
- la construction de piscines extérieures
- le nettoyage à la vapeur, le sablage et les activités analogues appliquées aux parties extérieures des bâtiments

Cette sous-classe comprend aussi :

- la mise en place de monuments funéraires (creusement des tombes et édification du monument)
- la mise en place du mobilier urbain, tel que cabines téléphoniques, toilettes publiques (sanisettes), abribus, etc.
- la mise en place de mobilier pour aire de jeux

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la fabrication du mobilier urbain et son entretien (cf. section C)
- le nettoyage de nouveaux bâtiments après leur construction (cf. 43.39Z)
- l'entretien du mobilier urbain (cf. 81.29B)
- les forages d'essai, les puits de mine (cf. 09.90Z)

43.99.3 Travaux de battage de pieux ; travaux de fondation

43.99.30 Travaux de battage de pieux ; travaux de fondation

*NC : - travaux d'excavation (43.12.12)
- travaux de béton (43.99.40)*

43.99.4 Travaux de béton

43.99.40 Travaux de béton

CC : - coulage du béton dans des coffrages et les autres travaux de mise en œuvre courante de béton (fondations courantes, semelles, radiers, poteaux, planchers, etc.)

- travaux liés à la réalisation et au renforcement de coffrages
- reprise en sous-œuvre
- réalisation d'ossatures en béton armé, demandant, du fait de leurs dimensions ou du procédé utilisé, une technicité particulière
- réalisation de coupoles et de voiles minces en béton
- travaux spécialisés comprenant le cintrage d'ossatures métalliques et le soudage pour travaux de béton armé sur les chantiers de construction

*NC : - préfabrication d'éléments en béton pour la construction (23.61.12)
- béton prêt à l'emploi (23.63.10)
- travaux de revêtement de routes, autoroutes et trottoirs publics (42.11.20)
- travaux de construction de ponts et d'autoroutes aériennes (42.13.20)
- travaux de construction de tunnels (42.13.20)*

43.99.5 Travaux de montage d'ossatures métalliques

43.99.50 Travaux de montage d'ossatures métalliques

CC : - travaux spécialisés de montage d'ossatures métalliques

- travaux de montage d'éléments de charpentes métalliques préfabriqués en vue de la construction d'ouvrages divers, tels que ponts, ponts roulants et pylônes
- montage de murs-rideaux
- travaux de soudage connexes

43.99.6 Travaux de maçonnerie

43.99.60 Travaux de maçonnerie

CC : - travaux de maçonnerie, pose de parpaings, pavage et autres

*NC : - travaux de revêtement des sols et des murs (43.33)
- travaux de béton (43.99.40)*

43.99.7 Travaux de montage sur chantier d'éléments préfabriqués

43.99.70 Travaux de montage sur chantier d'éléments préfabriqués

CC : - services d'installation, d'assemblage et de montage de structures et éléments préfabriqués

- services de mise en place de tous les types de mobiliers urbains (abribus, bancs, etc.)

*NC : - assemblage et le montage de bâtiments complets (41.00.30, 41.00.40)
- services de montage d'éléments métalliques préfabriqués (43.99.50)*

Produits associés : 43.99.40p, 43.99.70, 43.99.90p

43.99E ***Location avec opérateur de matériel de construction***

Cette sous-classe comprend :

- la location de grues et d'autres matériels de construction avec opérateur, ne correspondant pas à une activité de construction spécifique

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la location de machines et de matériels de construction sans opérateur (cf. 77.32Z)

Produits associés : 43.99.90p

43.99.9 Travaux de construction spécialisés n.c.a.

43.99.90 Travaux de construction spécialisés n.c.a.

CC : - travaux de construction de cheminées d'usine

- travaux de construction de revêtements réfractaires de fours, etc.

- travaux de construction de piscines extérieures

- travaux de construction de cheminées décoratives

- travaux de nettoyage à la vapeur, de sablage et travaux spécialisés similaires appliqués aux parties extérieures des bâtiments

- location de grues et d'autres matériels de construction, ne correspondant pas à une activité de construction spécifique, avec opérateur

- autres travaux de construction spécialisés n.c.a.

NC : - location d'équipements de construction avec opérateur pour une activité de construction spécifique (cf. service de construction spécifique concerné à la section F)